



Centre xxxx de formation m'envois au contentieux

Par **Dreea01**, le **08/06/2021** à **10:39**

Bonjour, voilà j'ai une petite question en décembre 2019 je me suis inscrite à une formation de janvier 2020 à septembre 2020 j'ai payer tout les mois 88€ , j'ai reçu 3 classeur et 3 coup de fil j'ai décider de mettre fin à celle ci car je n'arrivais plus à joindre les deux bout et aucun suivie je l'es es donc appeler en leurs expliquant il m'ont répondu que j'avais signer un contrat ect ma banque m'a donc dit de faire opposition ce que j'ai fait et depuis il l'harcèle j'ai eu une dame au téléphone ce matin me disant quel m'envoie aux contentieux ne voulant pas comprendre ma position sa me fait peur car je n'est pas grand chose je suis une maman seule avec deux enfants qui essaye de sens sortir . Pouvez vous m'aider à T'il eu des gens dans mon cas qu'on t'il fait ? Avez vous eu l'es huissier qui sont venu chez vous ?

Par **jodelariege**, le **08/06/2021** à **10:59**

bonjour

je vous ai donné une réponse ci dessous à 10 h 30:

<https://droit-finances.commentcamarche.com/forum/affich-8809659-centre-europeen-de-formation-menvois-au-contentieux>

Par **P.M.**, le **08/06/2021** à **11:11**

Bonjour,

Vous avez signé un contrat, il est fait pour être respecté...

Le service contentieux ne pourrait qu'introduire une action en Justice éventuellement par une injonction de payer, jusque là un Huissier ne pourrait pas effectuer de saisie...

Par **Cindy.p**, le **18/06/2022** à **22:31**

Bonjour,

j'espère tout d'abord que ton soucis a été réglé, personnellement, aucun huissier n'est venu chez moi, lors de ma signature du contrat, voulant préciser que j'avais un complément d'adresse, la dame au téléphone n'a même pas pris la peine de m'écouter donc, ils ont mon adresse, mais incomplète. Ensuite, ils te harcèleront pendant longtemps, voire des années mais ils feront jamais rien, bien que tu aies signé un contrat, leur contrat aussi était louche, ils se sont pris récemment un procès (le 9 juin 2022) pour pratiques commerciales douteuses, et nous avons gagné le combat, ce qui signifie qu'ils avaient bien quelque chose à se reprocher. J'ai été harcelé ça fait maintenant presque 1 an, et pourtant ils font rien de plus que te mettre la pression, j'envisage de porter plainte pour un autre procès envisagé pour 2023, je te souhaite du courage et bien te renseigner, on en parle sur les réseaux sociaux, et il y a des groupes pour t'aider à t'en sortir.

Par **youris**, le **19/06/2022** à **09:48**

Cindy.p

il y a eu effectivement un procès le 6 juin 2022 au tribunal correctionnel de Lille contre le CEF, mais il ne faut pas écrire que vous avez gagné puisque le jugement a été mis en délibéré au 7 juillet 2022.

salutations